

Réunion d'information des parents de 3^{ème}

jeudi 12 novembre 2015

- Diplôme National du Brevet
- Epreuve orale d'histoire des arts
- Séquences d'observation en entreprise
- Orientation

Le diplôme national du brevet (D.N.B.)

- **Les quatre éléments pris en compte pour l'attribution du DNB**
- **Le décompte des points**
- **Les résultats - les mentions- la bourse au mérite**
- **Le calendrier**
 - **Inscription**
 - **Cas particulier:** demande d'aménagement pour candidat atteint d'un handicap
 - **Dates à retenir**
- **Les résultats obtenus au collège à la session 2015**

- **Les quatre éléments pris en compte pour l'attribution du DNB**
- Les notes de contrôle continu: (moyenne annuelle sauf pour HG EC et pour l'[EPS](#))
- La note obtenue à l'épreuve **orale** d'histoire des arts
- Les notes obtenues aux 3 épreuves **écrites** ponctuelles du brevet.
- La maîtrise du socle commun

=> Le diplôme national du brevet est délivré si

- le candidat obtient au moins la moyenne des points sur l'ensemble des notes attribuées (180 points sur 360)

et

- la maîtrise du socle commun est attestée

Le décompte des points

Un total de 360 points

- **Le contrôle continu** : 200 points pour les disciplines du tronc commun (exceptée l'histoire-géographie-éducation civique)
- les points au-dessus de 10 dans **l'option facultative** choisie (une parmi latin ou langue régionale)
- **les quatre notes aux épreuves ponctuelles**, sur 40 points chacune :
 - Histoire des arts (*oral de 15 minutes*)
 - Français (*Questions et Dictée sur 25 points + Rédaction sur 15 points; 1,30h par partie*)
 - Mathématiques (*épreuve de 2 heures*)
 - Histoire – géographie - éducation civique (*épreuve de 2 heures*)

Les résultats

- Accès sur internet +affichage au collège
- En cas de contestation: demande écrite au chef d'établissement pour consulter la copie
- Retrait du diplôme et du relevé de notes à la rentrée N+1

Les mentions

attribuées en fonction des résultats globaux:

- **Assez Bien** : entre 12 et 14/20 (entre **216 et 252** points)
- **Bien** : entre 14 et 16/20 (entre **252 et 288** points)
- **Très Bien** : au-dessus de 16/20 (au-dessus de **288** points)

La bourse au mérite

- Les élèves déjà boursiers sur critères sociaux qui obtiennent une mention « Bien » ou « Très bien » peuvent se voir accorder une **bourse au mérite complémentaire**.

Calendrier

- **Inscription: du 30 novembre au 18 décembre 2015**
- **Demande d'aménagement d'épreuves pour candidats en situation de handicap : [dossier](#) à retirer au secrétariat ou à télécharger (butoir retour 27 novembre)**
- **Épreuve orale d'histoire des arts: mercredi 8 juin**
- **Épreuves écrites : entre le 23 et le 30 juin**
- **Résultats : fin 1^{ère} semaine de juillet**

Résultats session 2015

- **Résultat global**

- **collège : 91,9%** de réussite soit 170 admis sur 185 candidats.
- département : **87,7%**
- Académie de Rennes: **88,5%**

- **Les mentions au collège**

- Mention très bien : 31 élèves.
- Mention bien : 47 élèves.
- Mention assez bien : 53 élèves.
- Sans mention : 39 élèves.

L'enseignement de l'histoire des arts

- **Obligatoire** pour tous les élèves de l'école primaire au lycée
- **Approche pluridisciplinaire** des œuvres d'art (1/4 du programme d'histoire géographie, 1/2 des programmes d'éducation musicale et arts plastiques).

L'enseignement d'histoire des arts concerne toutes les disciplines.

- Permettre aux élèves de **maîtriser les repères historiques et culturels** indispensables pour comprendre les œuvres et enrichir leur pratique artistique.

L'épreuve orale en 3è

- **Prise en Compte pour le DNB**
- **Les objets d'étude** (*définition*)
- **Le jury** (*composition-évaluation*)
- **Le déroulement de l'épreuve** (*2 parties*)
- **La grille d'évaluation**
- **Le calendrier**

• Les objets d'étude

• Définition

Exemple d'objet d'étude:

Œuvre : *Massacre en Corée*, Pablo PICASSO, 1951

Problématique : Comment un artiste peut-il s'engager ?

Domaine artistique: Arts du visuel **Thématique** : Art, Etats et pouvoir

• Le choix des objets d'étude

- 5 objets d'étude (2 thématiques 2 problématiques)
- Possibilité choix d'objets hors liste ou qui n'appartiennent pas au XX^e ou XXI^e siècle(2 maximum, validés par un professeur)

Le jury

- **Composition**
- **Le déroulement de l'épreuve**
- **La grille d'évaluation**

GRILLE DE NOTATION

	Barème	Note
Connaître les œuvres L'élève sait situer les œuvres dans l'espace et dans le temps. L'élève est capable d'identifier les principaux éléments d'une œuvre (formes, techniques, significations, usages). L'élève sait utiliser un vocabulaire spécifique et adéquat pour analyser une œuvre.	8	
S'exprimer à l'oral L'élève sait prendre la parole en public et formuler clairement ses propos. L'élève sait adapter sa prise de parole à la situation de communication (attitude et niveau de langue). L'élève sait répondre à la question en structurant son exposé et en argumentant de façon convaincante.	6	
S'entretenir avec le jury L'élève a des connaissances et des repères sur les œuvres présentées. L'élève est capable de dialoguer et d'argumenter ses réponses. L'élève a des attitudes qui impliquent une curiosité artistique et une ouverture d'esprit.	6	
Note globale	20	

Calendrier

- **Fin novembre:** distribution information parents
- **Jeudi 31 mars:** Distribution des listes d'objets d'études par classe
- **Mardi 3 mai :** retour des listes d'objets d'étude complétées et validées par le professeur principal
- **Lundi 23 mai:** retour des éventuels aide-mémoires (*1 recto A4 maxi par objet d'étude*)
- **Lundi 31 mai:** distribution des convocations
- **Mercredi 8 juin:** épreuve orale
- Les élèves prendront connaissance de leur résultat sur le relevé de notes du brevet





annexe 1



annexe 2 bis orthophoniste



annexe 2 certificat médical



annexe 3 fiche pédagogique



annexe 1 bis renseignements médicaux

Les notes d'EPS prises en compte pour le DNB

- Des « menus » de 3 activités ont été proposés aux élèves en début d'année en tenant compte de leurs souhaits, du projet pédagogique et des exigences de l'examen.
- Six activités sportives et artistiques (APSA) sont programmées en 3^{ème} cette année. Chaque cycle d'apprentissage donnera lieu à une ou deux notes trimestrielles.

PROTOCOLE DNB 2016 EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE COLLEGE KERVIHAN

[retour](#)

EPREUVES	COMPETENCES	CLASSES/GROUPE	DATE DE L'EVALUATION	PROFESSEUR RESPONSABLE
DANSE	CP3	3è1/ 3è3 / 3è5 GROUPE 1	17 novembre 2015	MME KERVOELEN
ESCALADE	CP2		01 MARS 2016	
MULTIBOND	CP1		24 mai 2016	
EPREUVES	COMPETENCES	CLASSES/GROUPE	DATE DE L'EVALUATION	PROFESSEUR RESPONSABLE
ESCALADE	CP2	3è1/ 3è3 / 3è5 GROUPE 2	17 novembre 2015	MME LE CLEAC'H -GUILLOU
GYMNASTIQUE SPORTIVE	CP3		01 mars 2016	
HAND BALL	CP4		24 mai 2016	
EPREUVES	COMPETENCES	CLASSES/GROUPE	DATE DE L'EVALUATION	PROFESSEUR RESPONSABLE
ATHLETISME	CP1	3è2/ 3è3 / 3è5 GROUPE 3	17 novembre 2015	MME BONNOT
BADMINTON	CP4		01 mars 2016	
GYMNASTIQUE SPORTIVE	CP3		24 mai 2016	
EPREUVES	COMPETENCES	CLASSES/GROUPE	DATE DE L'EVALUATION	PROFESSEUR RESPONSABLE
HAND BALL	CP4	3è2/ 3è4 / 3è6/3è7 GROUPE 1	20 novembre 2015	M FAUCHET
DANSE	CP3		04 mars 2016	
ESCALADE	CP2		27 mai 2016	
EPREUVES	COMPETENCES	CLASSES/GROUPE	DATE DE L'EVALUATION	PROFESSEUR RESPONSABLE
DANSE	CP3	3è2/ 3è4 / 3è6/3è7 GROUPE 2	20 novembre 2015	MME KERVOELEN
ESCALADE	CP2		04 mars 2016	
ATHLETISME	CP1		27 mai 2016	
EPREUVES	COMPETENCES	CLASSES/GROUPE	DATE DE L'EVALUATION	PROFESSEUR RESPONSABLE
ATHLETISME	CP1	3è2/ 3è4 / 3è6/3è7 GROUPE 3	20 novembre 2015	MME JOUANJAN
BADMINTON	CP4		04 mars 2016	
GYMNASTIQUE SPORTIVE	CP3		27 mai 2016	
EPREUVES	COMPETENCES	CLASSES/GROUPE	DATE DE L'EVALUATION	PROFESSEUR RESPONSABLE
ESCALADE	CP2	3è2/ 3è4 / 3è6/3è7 GROUPE 4	20 novembre 2015	M MANDE
GYMNASTIQUE	CP3		04 mars 2016	
VOLLEY BALL	CP4		27 mai 2016	

• Les six grands domaines artistiques

- **Les « arts de l'espace »** : architecture, urbanisme, arts des jardins.
- **Les « arts du langage »** : littérature écrite et orale (roman, nouvelle, fable, légende, conte, mythe, poésie, théâtre, etc.).
- **Les « arts du quotidien »** : arts appliqués, design, objets d'art ; arts populaires.
- **Les « arts du son »** : musique vocale, musique instrumentale, technologies de création et de diffusion musicales.
- **Les « arts du spectacle vivant »** : théâtre, musique, danse, mime, arts du cirque, arts de la rue.
- **Les « arts du visuel »** : Arts plastiques : architecture, peinture, sculpture, dessin, photographie, bande dessinée, etc. Cinéma, audiovisuel, vidéo et autres images.

• La liste des thématiques

Les thématiques sont librement choisies par les professeurs dans la liste suivante :

- « **Arts, créations, cultures** »
- « **Arts, espace, temps** »
- « **Arts, Etats et pouvoir** »
- « **Arts, mythes et religions** »
- « **Arts, techniques, expressions** »
- « **Arts, ruptures, continuités** »

[retour](#)